

vrage, qu'on le lit en riant de tout cœur, tout en y trouvant une vraie mine. Je ne vois que les demoiselles Rangévoudon dit Tête-en-l'air, qui ne le liront pas avec plaisir. Un pareil livre ne pouvait manquer de mettre son auteur en évidence. Aussi Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec voyant que "La mine d'or et d'argent" est l'indice infailible d'une autre mine inépuisable, celle du dévouement du Révérend Père Lacasse, ne crût pouvoir mieux faire que de nommer celui-ci apôtre de la colonisation.

Les faits prouvent qu'il a eu raison. Il faut voir avec quel zèle le Père Lacasse accomplit son œuvre !! Déjà, des centaines de jeunes colons s'enrôlent sous sa bannière, et, avant longtemps l'on entendra sonner la cloche de la chapelle dans les bois dont les échos ne répétaient, l'an dernier, que les chants des oiseaux de la forêt.

Si, d'un autre côté, l'on considère les travaux du Révérend Messire Labelle et ceux des Révérends Pères Jésuites dans la vallée de l'Ottawa, et le mouvement plus accentué que jamais qui se fait vers la construction d'un chemin de fer au Lac St-Jean, l'on ne peut qu'entretenir les plus belles espérances. On peut, dès à présent, entrevoir le temps où nos compatriotes émigrés reviendront vers la patrie.

Et, cela, nous le devons encore, comme tant de bienfaits que nous lui devons déjà, à notre clergé dévoué. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici, en passant, le contraste frappant qu'offre la Nouvelle et la Vieille France. L'une marche le front haut vers le progrès, guidée par son clergé, et l'autre descend dans l'abîme en écartant de son chemin le clergé qui seul l'empêchait d'y tomber.

On a remarqué que les causes principales de l'émigration aux Etats-Unis sont l'appauvrissement de nos terres mal cultivées, et le fardeau des dettes hypothécaires dont sont chargés la plupart de nos cultivateurs.

Rendons ici hommage à l'habile premier-ministre de notre Province qui a su prendre le moyen de guérir ces deux plaies de notre agriculture. L'Honorable Monsieur Chapleau, dans le cours de l'an dernier, a réussi à intéresser une compagnie française dans l'exploitation de nos mines de phosphates, sources de richesses innapreciables pour nos terres épuisées. Espérons qu'avant longtemps les phosphates vendus à bas prix à nos cultivateurs, viendront régénérer notre sol. Cela nous permettra la culture de la betterave à sucre, cette autre source de richesses que nous allons bientôt pouvoir exploiter, après dix années d'études et de recherches persévérantes dont le département de l'Agriculture de notre province a tout le mérite. Nous avons vu, dans le cours de l'an dernier, quel travail a été fait pour l'érection de manufactures de sucre de betteraves. Ces efforts seront, sans doute, couronnés de succès, dans le cours de cette année, et nous verrons cette nouvelle industrie venir au secours de nos cultivateurs. Voilà pour l'épuisement de nos terres.

Pour ce qui est du dégrèvement de nos propriétés, un autre projet qui est pour ainsi dire à l'état de fait accompli, a été élaboré en 1880. Des capitalistes français bien renseignés sur nos ressources et sur les garanties que nous offrons, vont apporter ici leur capitaine, et fonder un système de prêts connu sous le nom de "Crédit foncier." En prêtant à un taux d'intérêt raisonnable, savoir : 5 et 6 pour cent, et en prélevant, en outre de ce taux, 1 ou 1½ pour cent, pour rencontrer les dépenses de l'institution, et comme fond d'amortissement, on permettra à nos cultivateurs surchargés d'emprunts à 8 pour cent, de se libérer dans un certain nombre d'années fixé d'avance. L'inauguration de ce système sera la mort de l'usure qui rongé nos populations.

Je ne veux pas terminer cette revue sans dire un mot des fêtes du 24 juin, qui ont fourni à la nationalité canadienne française, l'occasion de s'affirmer, et de montrer combien elle est forte, et quel rôle elle peut jouer dans la grande confédé-

ration canadienne, si elle reste unie. La convention nationale qui a eu lieu en cette circonstance, a donné occasion aux vrais amis du peuple canadien de discuter les moyens à prendre pour le rendre prospère. De cette discussion il est résulté partout la conviction que le seul remède à apporter à l'épidémie de l'émigration qui nous décime, est celui d'encourager et de développer la colonisation, et d'ouvrir des terres nouvelles pourvues de voies de communications, qui permettront à nos compatriotes émigrés de revenir au pays. On a aussi généralement admis, dans cette assemblée, que nous avons besoin de réformer nos lois sur l'agriculture, si on veut qu'elles produisent des résultats efficaces.

Nous pouvons donc dire, que l'année mil huit cent quatre-vingt nous laisse de bons souvenirs et de belles espérances. Puisse quatre-vingt-un réaliser ces dernières, c'est le souhait que je fais à mes compatriotes en terminant. Le passé est un songe, le présent un éclair, l'avenir un mystère. Puisse Dieu faire que ce mystère soit résolu dans le sens de nos intérêts agricoles!

J. O. CHAPAIS.

Fromageries ou beurreries.

On nous écrit du Village des Aulnaies :

"Deux propositions viennent d'être faites ici par des personnes du district de Montréal, au maire et aux cultivateurs de St. Roch des Aulnaies; la 1ère pour l'établissement d'une fromagerie, et la 2e pour l'établissement d'une beurrerie.

On demande aux cultivateurs de fournir le lait de 400 vaches. Pour fabriquer le fromage les contracteurs leur chargeraient 2 centins par livre, et pour faire le beurre 4 centins par livre.

Les contracteurs fourniraient le local et feraient les autres frais, de glacière, etc. Veuillez donc, si il vous plaît, informer nos cultivateurs par la voie de votre journal si les conditions proposées sont acceptables, ou si les cultivateurs peuvent espérer faire des arrangements plus avantageux. En hommes prudents, les cultivateurs de St. Roch n'ont pas voulu prendre d'engagement, sans savoir si on ne leur demandait pas trop; sans s'assurer si ce système a donné satisfaction dans les paroisses où il est établi, et s'il a rapporté réellement plus de profit aux cultivateurs que la méthode actuelle de faire le beurre chacun chez soi.

Vous connaissez les hommes d'affaires dans les paroisses où l'on manufacture le fromage et le beurre en commun; si il vous plaît, demandez donc des renseignements, et veuillez les donner au public qui en profitera, et la paroisse de St. Roch en particulier.—A. D.

Il est difficile de dire ce qui sera le plus profitable, d'une fromagerie ou d'une beurrerie. Cela dépendra entièrement des prix futurs du fromage et du beurre. Cette année, l'une et l'autre ont donné le même profit environ. Mais ce qui ne fait pas de doute, c'est l'avantage réel que les cultivateurs ne manquent pas de trouver en cessant de faire le beurre à la maison. Partout, même dans les laiteries considérables, où l'on fabrique le beurre provenant de 20 à 30 vaches, il est plus profitable de porter son lait à la fabrique commune. Si, comme il faut s'en assurer d'avance, le fabricant connaît bien son métier, il fera du beurre d'une meilleure qualité, il le préparera de manière à le rendre plus vendable, et ce beurre serait-il seulement de la même qualité que le meilleur beurre de laiterie particulière, sera plus recherché du commerce et se vendra plus cher, parceque le commerçant préférera n'avoir affaire qu'à un même individu pour des milliers de livres de beurre, et il aura plus de garantie d'avoir toujours un beurre d'une qualité uniformément bonne. Ainsi, pendant la dernière saison, tout le beurre bien fait de fabrique s'est vendu 23 cents la livre en moyenne, tandis que le meilleur beurre de laiterie particulière n'a guère valu en moyenne plus de 17 cents. Donc, les cultivateurs qui se donnent la